métropole
LE MAGAZINE #54

MARS 2016

www.angersloiremetropole.fr

ACTUALITÉS
Un pôle créatif en bord de Loire

REPORTAGE
La collégiale Saint-Martin fête ses dix ans

COMMUNES
Lycéens et voisins partagent l'affiche

Tramway le calendrier de la ligne B adopté

angers loire métropole
communauté urbaine

ÉDITO

Un budget ambitieux mais réaliste

JEAN-PATRICE CAMPION

Courant mars, les élus de la communauté urbaine seront amenés à examiner puis à se prononcer sur le budget primitif 2016 d'Angers Loire Métropole.

Les collectivités locales sont confrontées, depuis plusieurs années, à la crise économique qui touche notre pays. Avec des conséquences financières très concrètes: une chute des recettes, notamment en raison de la baisse brutale des dotations de l'État; une hausse des dépenses, que les multiples transferts de compétences impactent de façon aiguë.

Cet effet de ciseaux diminue nos marges de manœuvre. Tous les élus en responsabilité partagent ce constat.

C'est pour cette raison que, depuis un an, nous avons mené un travail qui a permis de redéfinir nos politiques publiques, de prioriser nos actions et de préciser les niveaux de service aux usagers qu'il convient de maintenir sur l'ensemble du territoire angevin.

Cette mise à plat était indispensable. Elle se traduit dès le budget 2016 par le maintien des recettes de fonctionnement au niveau de l'année passée, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une diminution de la dette qui se libère petit à petit de ses emprunts toxiques, si néfastes pour nos finances.

Réalisme et ambition sont les deux piliers sur lesquels reposent tant ce budget que le plan pluriannuel d'investissements de notre collectivité, qui définit les contours d'un programme et les principaux axes d'une stratégie.

C'est également par réalisme que nous avons pris la décision d'arrêter l'exploitation de Biopole en juillet 2015. Le récent appel d'offres visant le transfert, le transport et le traitement des déchets ménagers ainsi que le marché ouvert depuis quelques semaines légitiment ce vote. Il permettront, en effet, de réaliser 2 millions d'euros d'économies chaque année.

Validé à la quasi-unanimité des élus de l'agglomération, le report de 24 mois de la ligne B du tramway répond au même souci de réalisme sans que notre ambition pour le territoire ait à en souffrir. Cette solution est cohérente avec le projet de reconquête des berges de la Maine, se calque sur le calendrier des opérations de rénovation urbaine et offre la possibilité de trouver des financements alternatifs à la fiscalité.

J'estime que ces deux exemples, revenus souvent sous les feux de l'actualité, témoignent d'une gestion raisonnée des deniers publics et d'un respect appuyé des contribuables, qui ne verront pas le poids des impôts communautaires augmenter pendant ce mandat comme nous nous y sommes engagés.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

03 I Actualités
- Un pôle créatif en bord de Loire I 3
- Les produits de la ferme en un clic I 4
- Comerso : moins de gaspillage, plus d'emplois I 5
- Biopole: un nouveau marché pour les ordures ménagères I 6

07 I Le point
Ligne B du tram: début des travaux au plus tard en 2019

RICHEZ ASSOCIÉS

10 I Reportage
La collégiale Saint-Martin fête ses dix ans

12 I Communes
- Une association et un événement dédiés au bien-être I 12
- Lycéens et voisins partagent l'affiche I 13

14 I Visite guidée
Soucelles, nature et patrimoine au bord du Loir

15 I À l'affiche
Les espoirs du foot défient l'Écosse à Jean-Bouin

Directeur de la publication: Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média:** Nathalie Maire-Soulié. **Rédactrice en chef:** Corinne Picard-Beauvallet. **Rédaction:** Benoit Chanteloup, Juliette Cottin, Pascal Le Manio, Nathalie Maire-Soulié, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 41 31, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** Scoop Communication. **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 59 550 exemplaires. **Dépôt légal:** 1er trimestre 2016 ISSN: 1772-8347.

THIERRY BONNET

L'ancienne usine d'hameçons abrite dix ateliers.

Un pôle créatif en bord de Loire

Aux Ponts-de-Cé, en bord de Loire, les anciens établissements Cannelle accueillent désormais Rive d'arts. Artisanat et animations culturelles y ont rendez-vous pour faire du lieu un espace de création ouvert à tous.

Vue imprenable garantie. C'est avec la Loire pour décor que travaille Ghislaine Ferreira, artiste-peintre, depuis son installation à Rive d'arts aux Ponts-de-Cé, en début d'année. *"Forcément c'est un cadre assez privilégié…"* Comme elle, une dizaine de professionnels des métiers d'art ont installé leur atelier dans ce grand bâtiment face au pont Dumnacus, ancien siège de l'entreprise d'hameçons Cannelle qui a fermé ses portes en 1998.

"Il fallait trouver un moyen de réhabiliter ce site, ancré dans l'histoire des Ponts-de-Cé et qui bénéficie d'une situation remarquable, explique Jean-Paul Pavillon, adjoint à la Culture et au tourisme. *Nous souhaitions qu'il retrouve une vocation économique tout en étant ouvert au public. D'où l'idée d'accueillir des ateliers d'artistes, qui pourront eux-mêmes contribuer à l'animation du lieu."*

Ainsi dix ateliers, sur deux niveaux, encadrent une vaste agora centrale qui, jusqu'à fin avril, présente une exposition sur l'histoire du site depuis la fondation des établissements Cannelle en 1945. Enluminure, lutherie, graphisme et design, création de bijoux et de vitraux : les spécialités présentes sont très diverses et créent une émulation entre les artisans. *"C'est un environnement très stimulant, d'autant plus que dans nos professions nous sommes souvent isolés dans notre atelier"*, détaille le verrier Claude Thoraval. Et pour favoriser les échanges, deux employées municipales ont leur bureau sur place avec une mission d'animation : *"Nous avons mis en place un petit-déjeuner collectif, le mardi matin, pour proposer un temps de rencontre régulier"*, indique ainsi Élise Callebaut, coordinatrice de Rive d'arts.

L'ensemble, dont la commune reste propriétaire, accueille également l'hôtel-restaurant, Les 3 Lieux, qui a ouvert ses portes début 2015. ■

"Un atout pour notre visibilité"

Après avoir travaillé plusieurs années à son domicile, la créatrice de bijoux Anne Quesseda s'est installée à Rive d'arts début février. *"Pour un artisan, travailler chez soi est souvent une première étape afin de tester la viabilité de son activité. Mais de mon côté il était temps de trouver un environnement de travail extérieur, avec d'autres professionnels. C'est évidemment stimulant et cela permettra sans doute d'imaginer des projets collectifs. Ici nous bénéficions en plus d'un cadre magnifique, qui fait venir beaucoup de public. C'est bien sûr un atout fort en termes de visibilité."*

THIERRY BONNET

Les produits de la ferme en un clic

Acheter en ligne directement aux agriculteurs, c'est ce que propose le drive fermier ouvert l'automne dernier à Angers. Créé par vingt-deux producteurs du département avec le soutien de la chambre d'agriculture et le réseau "*Bienvenue à la ferme*", il propose des produits locaux, issus de l'agriculture biologique ou raisonnée : œufs, produits laitiers, fruits, légumes, plantes fleuries, volailles, vin, bœuf…
"Pour nous tous c'est une activité complémentaire des marchés ou de la vente directe sur le lieu de production, explique Jérôme Denechau, producteur de légumes et de plantes fleuries à Ingrandes-sur-Loire. *Notre activité progresse mois après mois, pour se situer aujourd'hui autour de cinquante commandes par semaine."*
Si la commande et le paiement se font bien en ligne, le retrait des marchandises, le jeudi, dans un local situé à proximité du MIN, est l'occasion de rencontrer des producteurs. *"Nos acheteurs sont désireux de ce contact avec les agriculteurs,* note Jérôme Denechau. *Nous leur proposons des dégustations, des recettes également publiées sur notre site internet et échangeons sur nos produits."* ■

THIERRY BONNET

Les commandes sont préparées et retirées par les clients rue du Maine, à Angers.

www.drive-fermier.fr/49

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une trentaine de jardins et stands dédiés au végétal, 7 000 m² d'exposition, des animations, des spectacles, des conférences… Tous les deux ans, l'Expo Flo organisée par les élèves ingénieurs d'Agrocampus Ouest, sur le campus de Belle-Beille, crée l'événement autour du végétal. Du 18 au 20 mars, le thème "Semons la zizanie" sera décliné sous toutes ses formes par ces futurs professionnels du paysage et de l'horticulture.
Programme sur expoflo.free.fr

L'actu du Tour à Angers est en ligne

RADU RAZVAN / SHUTTERSTOCK.COM

Angers et le territoire accueilleront une arrivée d'étape du Tour de France lundi 4 juillet. En prévision de l'événement, une rubrique spéciale est ouverte sur www.angers.fr/tdf2016 Toutes les informations sur l'accueil du Tour à Angers y sont progressivement mises en ligne, notamment le programme des animations proposées à cette occasion. Les informations pratiques, en termes de stationnement, de circulation et d'accès au centre-ville, y seront également détaillées.

EN BREF

ANGERS TÉLÉ : ACCORD DU CSA

Fin février, le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a donné son accord à la reprise de la chaîne Angers Télé par le chef d'entreprise Saïd Chabane, par ailleurs président d'Angers SCO. Mi-octobre, un jury composé de Benoît Pilet, président d'Angers Télé, d'élus, d'actionnaires et de personnes qualifiées, avait retenu le projet de Saïd Chabane, l'estimant *"le mieux ancré dans le territoire angevin et le plus susceptible de participer à son rayonnement"*. Le nom de la chaîne et l'essentiel de la grille des programmes seront conservés.

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS EN TÊTE DES CLASSEMENTS

Les chiffres récemment publiés par le secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche le confirment : à Angers, 59,1 % des étudiants obtiennent leur licence en trois ans, soit le meilleur taux de réussite au niveau national. Régulièrement placée en tête des classements des villes où il fait bon vivre, Angers a également été reconnue en 2013 comme la deuxième ville de France où il fait bon étudier (magazine *L'Étudiant*). À noter que le territoire accueille 38 000 étudiants répartis sur trois pôles universitaires et neuf grandes écoles.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU LE 22 MARS

Animations de 10 h à 17 h, place du Ralliement, avec le service Eau et assainissement d'Angers Loire Métropole et la maison de l'environnement de la Ville d'Angers. Gratuit.

STÉPHANE PILLAUD / SPORTISSIMO

L'élite du hand féminin à l'Arena Loire

Trélazé accueillera les 26 et 27 mars les quatre meilleures équipes françaises de handball féminin dans sa salle de l'Arena Loire, à l'occasion des derniers matchs de la Coupe de la Ligue. Le samedi, place aux demi-finales entre Nice et Issy-Paris (18 h) puis entre Metz et Fleury-Loiret (20 h). Le lendemain, la grande finale opposera les équipes victorieuses de la veille à 16 h. Le club qui soulèvera le trophée sera directement qualifié pour disputer une coupe d'Europe. www.handball49.com

Comerso : moins de gaspillage, plus d'emplois

Pierre-Yves Pasquier.

THIERRY BONNET

Récupérer les invendus des grandes surfaces pour les livrer aux associations d'aide alimentaire en faisant appel à des salariés en insertion : c'est la bonne idée qu'a eue Pierre-Yves Pasquier, un jour de 2011. *"Je travaillais pour une grande entreprise agroalimentaire et constatais l'énorme quantité de marchandises partant à la poubelle chaque jour. Des denrées dont les associations d'aide alimentaire ont grand besoin, mais qu'elles ne peuvent pas facilement récupérer faute de moyens humains et/ou matériels."*

Fondé en 2013 avec la complicité d'un associé, Rémi Gilbert, Comerso crée ce lien logistique entre professionnels de l'alimentaire et associations. Les premiers bénéficient d'une déduction fiscale, les seconds d'un apport de denrées à date limite de consommation courte mais consommables, immédiatement réparties dans les centres de distribution.

C'est le cas du Secours Populaire qui récupère ainsi près de 500 kilos de produits chaque jour. *"Ce partenariat nous a permis de faire face à l'augmentation du nombre de personnes aidées dans le département"*, explique Stéphane Lepage, responsable départemental.

Cerise sur le gâteau : cette activité génère des emplois au sein de l'entreprise d'insertion Envie Anjou : *"Onze chauffeurs assurent la tournée de ramassage avec les camions d'Envie dans une quinzaine de départements."* ■

INTERVIEW

#ANGERS FRENCHTECH

DR

Machiko Ozawa,
Pdg Faith France

Pourquoi Faith Inc. s'installe à Angers ?
Faith Inc. appartient à Faith Group qui compte 363 salariés au Japon. Nous souhaitions nous implanter en France. En recherchant une ville où nous installer, nous avons repéré Angers pour son dynamisme culturel et digital. Enfin, Angers est réputée comme une excellente ville-test et nous souhaitions disposer d'un site de test pour FaRao Pro, notre produit phare.

Pouvez-vous nous en dire plus sur FaRao Pro ?
Au Japon, les ambiances musicales occupent une place centrale dans tous les lieux publics. FaRao Pro est une solution numérique destinée notamment aux commerçants qui souhaitent adapter la musique d'ambiance de leur magasin à leur activité ou à un événement. Nous souhaitons donc développer en France et en Europe ce marché sur lequel nous avons une expertise incontestable.

Quelles sont les prochaines étapes ?
Nous allons rapidement installer nos bureaux dans le centre-ville. Dans un premier temps, nous serons quatre mais l'objectif est de se développer. La version française de FaRao Pro sera commercialisée d'ici à juin 2016. Nous mettrons à la disposition de nos clients français 150 chaînes musicales et des ambiances personnalisées. À terme, nous proposerons une offre de services plus complète. Nous souhaitons aussi mettre en place des passerelles culturelles avec, pourquoi pas, la venue d'artistes de notre maison de disque Nippon Columbia. ■

Nouveau marché pour Biopole : 2 M€ d'économie chaque année !

En juillet dernier, les conseillers communautaires décidaient l'arrêt définitif de Biopole, l'usine de traitement mécano-biologique de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Quatre mois plus tard, un accord avec son exploitant signait la fin du contentieux entre Angers Loire Métropole et Géval. Ce protocole transactionnel rendait alors possible le lancement d'un appel d'offres pour le transfert, le transport et le traitement des ordures ménagères. Attribué à l'entreprise Granjouan Saco depuis le 1er mars, ce marché permet aujourd'hui de connaître le coût du traitement des ordures ménagères du territoire. Celui-ci s'élève à 147,90 euros la tonne hors taxe. *"Soit un gain de près de 2 millions d'euros par an par rapport au scénario d'une restructuration de l'usine"*, souligne Joël Bigot, vice-président en charge de l'Environnement et des déchets.

SAMUEL MEELDIJK

Une issue dont se félicite particulièrement Dominique Bréjeon, vice-président en charge des Parcs et jardins communautaires et maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou : *"Les riverains et les habitants des quartiers environnants retrouvent une vie apaisée"*, souligne-t-il.

À noter qu'une solution de reclassement a été trouvée pour l'ensemble des salariés qui travaillaient sur le site de Biopole jusqu'à sa fermeture. Le contentieux avec le constructeur de l'usine, Vinci, est quant à lui toujours en cours. ■

EN BREF

MA THÈSE EN 180 SECONDES

Le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU) organisent dans toute la France le concours "Ma thèse en 180 secondes". Le défi proposé aux doctorants : expliquer leur thèse à travers un exposé clair et convaincant, en trois minutes. En Pays de la Loire, trois demi-finales auront lieu en simultané à Angers, au Mans et à Nantes le 29 mars. u-bretagneloire.fr

DÉMONSTRATIONS DE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Proposées par Angers Loire Métropole, elles auront lieu dans les déchèteries des Brunelleries (Bouchemaine) le 6 avril, de Villechien (Saint-Barthélemy-d'Anjou) le 8 avril, du Haut-Coudray (Montreuil-Juigné) le 13 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; d'Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) le 14 avril, de la Claie Brunette (Juigné-sur-Loire) le 15 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h 40 à 16 h 30. www.angersloiremetropole.fr/dechets

LE CHIFFRE

5 700 personnes ont participé au Forum pour l'emploi organisé fin février au centre de congrès par l'agence économique Angers Loire Développement (Aldev) et ses partenaires. Cette nouvelle édition a mobilisé les entreprises du territoire qui proposaient plus de 1660 postes dans les domaines de l'industrie, du commerce, des services, de la santé…

De nombreuses conférences ont ponctué la journée, autour de l'utilisation du numérique dans la recherche d'emploi notamment.

Le premier budget de la communauté urbaine sera voté au conseil de mars

Le budget 2016 d'Angers Loire Métropole est inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 14 mars. Ses grandes orientations ont été présentées aux élus en février. Premier constat : grâce au passage en communauté urbaine et à la dotation annuelle bonifiée de 3,7 millions d'euros versée par l'État, les recettes de fonctionnement sont maintenues au niveau de celles de l'an passé. Ainsi entre 2014 et 2020, la perte cumulée de dotation globale de fonctionnement sera de 28 millions d'euros alors qu'elle aurait été de 46,6 millions d'euros sans cela. *"D'un strict point de vue financier, cette décision était la bonne"*, a souligné Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. Deuxième constat : la poursuite de la progression de l'épargne brute. *"Les efforts de gestion et de rigueur sont cependant à maintenir puisque le niveau des recettes aura toujours tendance à diminuer."* Enfin, l'encours de la dette continue à baisser : moins 8 millions d'euros en un an. Les dépenses d'investissement sont quant à elles estimées à 86,5 millions d'euros en 2016. Les principales concernent : l'urbanisme, le logement et l'aménagement urbain (17,9 millions d'euros dont 8,9 pour les aides au logement) ; le développement économique (14 millions d'euros) ; les réserves foncières (4,9 millions d'euros) ; l'enseignement et la recherche (4,4 millions d'euros).

Ligne B du tram : début des travaux au plus tard en 2019

La construction de la ligne B du tramway démarrera au plus tard en 2019 pour une mise en service commerciale en 2022. Un report décidé par les conseillers communautaires pour ne pas augmenter les impôts durant le mandat.

Un report de vingt-quatre mois pour affiner le financement de l'investissement et se placer en cohérence avec le calendrier des opérations de rénovation urbaine à venir, dans les quartiers de Belle-Beille et Monplaisir. Voilà ce qu'ont décidé les conseillers communautaires, en cohérence avec l'avis unanime des maires du territoire.

"Il n'est pas question de suspendre ou de remettre à un prochain mandat cet investissement majeur et structurant pour notre territoire, a affirmé le président. *Avec cette décision, nous faisons le choix de la responsabilité écologique, environnementale et économique."* Écologique et environnementale, car s'inscrivant dans la logique de la COP21, ainsi que l'a rappelé Bernard Dupré, vice-président en charge des •••

RICHEZ ASSOCIÉS

Place François-Mitterrand.

Déplacements : *"La création de la deuxième ligne de tramway, qui s'accompagnera d'une réflexion approfondie sur le réseau de bus et les modes de transport alternatifs adaptés à notre territoire, répond à notre volonté de participer à la lutte contre le changement climatique."*

Le pont dès 2017

Économique car ce délai supplémentaire va permettre à la communauté urbaine de rechercher d'autres leviers que la fiscalité pour financer cet investissement. *"Toutes les pistes seront étudiées : c'est un engagement volontariste sur le plan des finances publiques"*, a souligné Christophe Béchu. Un engagement partagé par une très large majorité des représentants du territoire : 81 pour, 11 contre et 1 abstention. Longue de 9,9 kilomètres et comptant 19 stations, cette seconde ligne reliera Belle-Beille à Monplaisir. Elle nécessite également la réalisation d'un nouveau pont sur la Maine, dont la construction est maintenue dans les délais prévus, à partir de 2017 *(lire en page suivante)*. ■

Aux abords du centre de congrès.

RICHEZ ASSOCIÉS

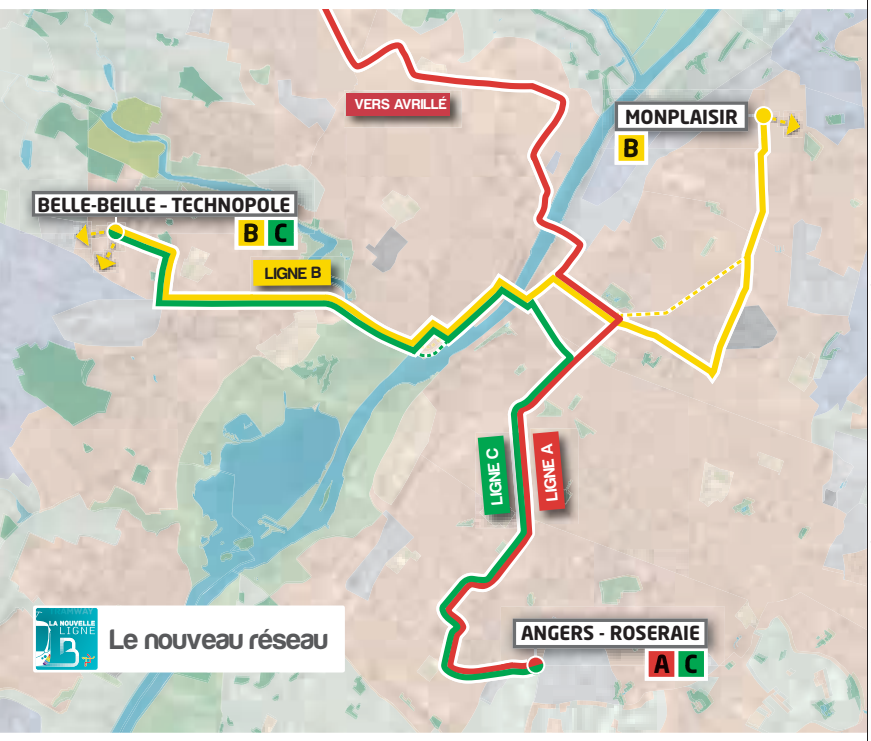

ANGERS LOIRE METROPOLE / DIRECTIONN DE LA COMMUNICATION / CELINE LAMBERT

La construction de la ligne B permettra la mise en service de trois lignes commerciales : l'actuelle A d'Avrillé à la Roseraie, B de Belle-Beille à Monplaisir, C de Belle-Beille à la Roseraie.

Ce que les maires en pensent

Marc Goua,
député-maire de Trélazé

"J'approuve la décision du report du démarrage des travaux de la seconde ligne de tramway : je ne voulais pas d'une nouvelle hausse d'impôts pour nos concitoyens, ni pour les entreprises."

Pierre Vernot,
maire de Saint-Lambert-la-Potherie

"Il est difficile de faire coexister dans un même espace et autour de la place de l'Europe à Monplaisir, l'opération de renouvellement urbain et le chantier du tramway. Cet aspect justifie le report décidé."

Sébastien Bodusseau,
maire de Sarrigné

"Cette décision nous permet de respecter l'engagement pris en début de mandat de ne pas augmenter la pression fiscale. Elle nous offre également le temps nécessaire pour travailler sur le maillage du réseau de transports en commun, aller dans le sens de l'évolution des modes de déplacements et de la préservation de notre environnement."

Joël Bigot,
maire des Ponts-de-Cé

"J'approuve ce report et la réalisation de cette ligne complète qui va desservir des quartiers importants d'Angers. Cette ligne devra être accompagnée d'une réorganisation du réseau de transports en commun pour faciliter encore plus les connexions entre le bus et le tram et proposer un maillage efficace sur le territoire."

Jacques Chambrier,
maire de Savennières

"Décider d'un investissement de 245 millions d'euros, dont 215 à la charge d'ALM, c'est injecter du pouvoir d'achat dans l'économie locale pour créer un équipement très utile et donner du sens à la solidarité territoriale. Les collectivités doivent s'endetter quand la conjoncture rend les agents économiques frileux."

Damien Coiffard,
maire de Mûrs-Érigné

"C'est une décision de bon sens, le fruit d'un travail responsable et collectif de l'ensemble des élus sur ce dossier."

LONGUEUR
9,9 kilomètres, de Belle-Beille à Monplaisir.

RAMES
18 rames de tramway seront nécessaires pour l'exploitation de la ligne.

COÛT
245 millions d'euros hors taxe (valeur mai 2014) pour l'ensemble du projet.

STATIONS
19 stations jalonneront la ligne B dont 2 à restructurer.

EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT / LAVIGNE CHÉRON ARCHITECTES / J.-P. CAMPION

Un nouveau pont sur la Maine dès 2017

Les travaux de construction du nouveau pont sur la Maine débuteront comme prévu en 2017, en cohérence avec le calendrier de réalisation du projet de réaménagement des berges, Cœur de Maine. Imaginé par le cabinet d'architectes Lavigne-Chéron, déjà concepteur du pont Confluences, ce nouvel ouvrage de 130 mètres, situé au même endroit que l'ancien pont des Treilles, accueillera tramway, piétons et cyclistes.
C'est un ouvrage tout en finesse qui reliera les places La Rochefoucauld et Molière. Un choix des élus d'Angers Loire Métropole afin de ne pas masquer le pont de Verdun tout proche et de garantir une insertion harmonieuse dans l'environnement.
Le nouveau pont reposera sur deux piles construites dans le lit de la Maine et surmontées de quatre points d'accroche : un principe de construction qui garantit un écoulement normal des eaux en cas de crue.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Bernard Dupré

vice-président en charge des Déplacements et infrastructures de transport

Les conseillers communautaires ont approuvé le démarrage des travaux de la seconde ligne de tramway en 2019 à une très large majorité. Un choix que vous qualifiez de "réaliste"...
Comme la plupart des élus, j'aurais aimé que l'on puisse réaliser cette nouvelle ligne le plus rapidement possible. Mais il faut être réaliste. Il n'aurait pas été correct, et encore moins responsable, de prendre cette décision alors que les maires et les équipes municipales se sont engagés à ne pas augmenter les impôts sur le mandat. Or, réaliser tout de suite l'intégralité de cette ligne aurait entraîné un impact fiscal dès 2019.
Notre choix de reporter la mise en service en 2022 est cohérent avec le calendrier des opérations de renouvellement urbain qui vont être menées à Monplaisir et Belle-Beille. À Monplaisir, ce n'était tout simplement pas réalisable de commencer les travaux alors que la place de l'Europe, qui va accueillir une station de tramway, doit être complètement repensée. Nous allons mettre à profit ce délai supplémentaire pour trouver des moyens complémentaires de financement de cet investissement majeur pour notre territoire.

Pourquoi ne pas avoir retenu l'option consistant à réaliser la ligne en plusieurs tranches ?
Cette option n'était pas satisfaisante pour plusieurs raisons. Outre qu'il s'agissait de l'hypothèse la plus coûteuse, elle aurait donné le sentiment qu'un secteur d'Angers était favorisé au détriment d'un autre.
De plus, cela aurait rendu le réseau de transport moins performant et donc moins attractif pour les usagers.

Comment cette nouvelle ligne va-t-elle renforcer le réseau de transport en commun de l'agglomération ?
Le tramway n'est pas une fin en soi : c'est un élément structurant de notre réseau de transport en commun, un projet qui va s'accompagner d'une réflexion approfondie pour tenir compte des besoins spécifiques des différentes composantes du territoire. La mise en service de cette nouvelle ligne s'accompagnera d'une refonte du réseau des bus et d'un redéploiement des moyens, en concertation avec l'ensemble des maires de la communauté urbaine. ■

La collégiale Saint-Martin fête ses dix ans

Voilà dix ans qu'elle a rouvert au public, après vingt années de travaux. Un anniversaire qui mérite bien une visite et la découverte d'une saison 2016 exceptionnelle entre exposition, concerts, visites théâtralisées et moments insolites.

32 000
visiteurs sont accueillis chaque année à la collégiale Saint-Martin.

17 mètres
c'est la hauteur de la façade de la collégiale, rue Saint-Martin.

4 000
scolaires sont accueillis chaque année, de la maternelle au lycée.

Ils chuchotent, observent, galopent d'une statue à l'autre et s'amusent de leurs découvertes. Le lieu est solennel mais l'atmosphère ne l'est pas : en cet après-midi pluvieux, une classe de primaire savoure la visite de la collégiale Saint-Martin. Une visite qui n'a rien d'austère grâce à un programme adapté à l'âge des visiteurs bien sûr et au vaste champ d'investigation qu'offrent les lieux : sculptures, blasons, archéologie, bestiaire… De la maternelle au lycée, la collégiale accueille ainsi près de 4 000 jeunes chaque année. Les enfants sont également nombreux à participer aux ateliers proposés au cours des vacances scolaires.

Une façade de 17 mètres

"Témoin de son temps, la collégiale est aussi un équipement vivant ancré dans son époque", souligne Isabelle Leygue, responsable du site. Depuis sa réouverture au public, la collégiale propose en effet de nombreux rendez-vous outre les activités pédagogiques : des expositions temporaires, une saison musicale (Les Résonances Saint-Martin), des animations familiales… *"C'est un lieu ouvert à toutes les expressions artistiques, avec une programmation guidée par les voix, la danse contemporaine, les musiques y compris actuelles…"*, résume la responsable.
Et c'est encore plus le cas en 2016, année de célébration des dix années de la rénovation du monument.
De janvier à décembre, cette saison "spécial dixième anniversaire" offre autant d'occasions de pousser la porte de ce bâtiment à l'imposante façade de dix-sept mètres de hauteur, en plein cœur d'Angers. Un bâtiment longtemps dissimulé aux yeux des Angevins par des immeubles construits au 19e siècle, et très détérioré, comme en témoignent les photos d'archives grand format exposées à la collégiale jusqu'en septembre.

Un sauvetage de vingt ans

Car c'est un véritable sauvetage qui a été mené par le Département de Maine-et-Loire, propriétaire des murs depuis 1986. Vingt années ont été consacrées aux campagnes de fouilles et à la restauration avant la réouverture au public, en juin 2006. Depuis cette date, les Angevins et visiteurs de passage ont été plus de 350 000 à fouler les pavés de la collégiale. À y admirer la collection permanente de statues religieuses, à se plonger dans son histoire et celle de l'architecture religieuse du Grand Ouest… Et à se laisser surprendre par cette lumière si particulière, toute de douceur, changeante comme les saisons. ■

En savoir plus sur
www.collegiale-saint-martin.fr

Jusqu'au 31 mai, tous les jours sauf le lundi de 13 h à 18 h ; puis tous les jours du 1er juin au 30 septembre de 10 h à 19 h. 3 et 4 euros, gratuit jusqu'à 18 ans. Entrée gratuite le dernier dimanche de chaque mois.

JEAN-PATRICE CAMPION

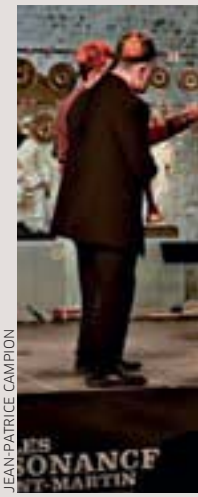
JEAN-PATRICE CAMPION

FRÉDÉRIC CHOBARD

1/

1/ La collégiale présente une collection permanente de statues religieuses du 14e au 20e siècle, toutes originaires d'Anjou, en terre cuite, pierre, bois ou plâtre. Deux d'entre elles ont été découvertes sur le site lors des fouilles et ont retrouvé la place qu'elles occupaient après plusieurs siècles d'absence : une Vierge à l'Enfant en pierre polychrome des années 1360-1370, la statue de Sainte-Marguerite et le dragon, œuvre en pierre du 16e siècle.

2/ Du printemps à la fin de l'été, la saison musicale de la collégiale propose chaque année des rendez-vous d'exception, comme ici la «Simphonie du Marais». En juin, Les Résonances Saint-Martin accueilleront la Maîtrise des Pays de la Loire puis les Pages et Chantres du centre de musique baroque de Versailles.

3/ La chapelle des Anges date de la fin du 12e siècle ou du début du 13e siècle. Après avoir servi de magasin de charbon, elle devint une buanderie et son abside une écurie, entre 1800 et 1850-1860.

4/ La crypte dévoile la succession des premières églises, construites aux 5e, 6e et 7e siècles.

5/ Des ateliers sont proposés au jeune public pendant les vacances scolaires.

2/

3/

FRÉDÉRIC CHOBARD

4/

5/

PHILIPPE NOISETTE

À NOTER

Le programme des dix ans

Pour l'anniversaire de sa réouverture, la collégiale propose un programme articulé autour de dix temps forts. Après un début de saison en musique, le cycle de conférences se poursuit jusqu'au mois de juin. La saison musicale de la collégiale reprend quant à elle en mars et connaîtra un point d'orgue avec La Maîtrise des Pays de la Loire (23 juin) suivie des Pages et Chantres du centre de musique baroque de Versailles (24 juin). La programmation des dix ans compte encore d'autres belles surprises : danse contemporaine avec la Cie Yvann Alexandre (23 et 24 mai), goûter et gâteau d'anniversaire (11 et 12 juin), soirée pyjama avec lecture de contes (17 juin)…

PHILIPPE NOISETTE

Muriel et Cécile, deux des créatrices des JTF.

Saint-Léger-des-Bois

Une association et un événement dédiés au bien-être

Derrière l'événement "Les Journées totalement femme", les 12 et 13 mars, il y a d'abord une histoire d'amitié. Celle de quatre femmes, toutes habitantes de Saint-Léger, en quête de nouvelles rencontres et portées par l'envie de partager leurs passions. *"Agnès et Carine sont en reconversion professionnelle vers la socio-esthétique et le coaching en image. Muriel vend des parfums à domicile et moi, je crée des bijoux"*, explique Cécile Bouesnard. Une association, et surtout un événement annuel, sont nés l'an dernier. Au programme des Journées: ateliers cuisine et créatifs, défilé de mode, marché de créateurs, animation flash-mob pour l'association Les Ailes roses, espace bien-être et apéro-concert… *"Le succès de la première édition nous a surprises, avec la visite de 1 500 personnes… Cette parenthèse conviviale, ouverte à tous, rejoint les attentes de beaucoup de gens, les femmes comme les hommes."* ■

lesjtf.canalblog.com

EN BREF

Mûrs-Érigné

FESTIVAL COULEURS CHANSON

Le 17 mars au centre culturel Jean-Carmet, projection d'un film sur Gérard Pierron. Concerts les 18, 19 et 20 mars avec France Léa, Jacques Bertin, Michel Boutet, Tomislav, Jean-Pierre Niobé et Céline Villalta. Pendant tout le mois, exposition "Sillons Sillages" à la médiathèque. www.murs-erigne.fr

Sainte-Gemmes-sur-Loire

VINIFLORE

Expo-vente de vins et produits du terroir issus des lycées agricoles de France et des végétaux de la jardinerie. Les 19 et 20 mars de 10 h à 18 h au lycée Le Fresne. Entrée libre.

Villevêque

CHASSE AUX ŒUFS

Le 27 mars autour du moulin L'Engrenage. Réservation obligatoire au 06 76 29 73 66, moulinvilleveque@gmail.com. 1 euro par enfant.

Saint-Lambert-la-Potherie - Saint-Léger-des-Bois

Une aire de covoiturage à l'Ouest

PHILIPPE NOISETTE

Située à proximité des axes vers Nantes, Paris et Angers, à l'entrée Ouest du territoire, l'aire de covoiturage des Landes offre une quinzaine de places de stationnement pour les voitures et un emplacement sécurisé pour les vélos. Un aménagement voulu par les deux communes pour favoriser les alternatives au "tout voiture". *"D'ailleurs l'aire sera prochainement accessible depuis le centre-bourg par une piste cyclable et nous espérons, à terme, un arrêt supplémentaire de la ligne 9 du réseau Anjou Bus"*, explique Franck Poquin, maire de Saint-Léger-des-Bois. ■

Avrillé

Lycéens et voisins partagent l'affiche

Avant la promulgation de l'état d'urgence, des groupes d'élèves s'attardaient régulièrement devant le lycée professionnel Paul-Émile Victor ou sur les pelouses des jardins des alentours. Tout aussi régulièrement, des plaintes de voisins parvenaient à la proviseure de l'établissement, Cécile Humbert-Mohammedi. Erwan Mandin, professeur d'arts appliqués, a cherché une solution pour apaiser ce conflit en s'appuyant sur les deux heures consacrées chaque semaine à l'accompagnement personnalisé, un cours basé sur l'interdisciplinarité et la dynamique de projet. *"J'ai proposé de créer un projet en collaboration avec les voisins en nous inspirant de l'artiste JR, un photographe qui utilise le collage participatif de photos grand format dans l'espace public pour sensibiliser à des problématiques sociales"*, explique l'enseignant. Avec Sébastien Annereau, professeur de lettres, ils rédigent un courrier expliquant le projet: photographier ensemble élèves et voisins, puis les afficher sur les murs du lycée en grand format, deux mètres par trois. *"On a fait du porte-à-porte pour présenter le projet,* racontent Thomas, Cynthia, Édouard et Victorine, quatre des dix-huit élèves. *Une quinzaine d'entre eux a accepté de collaborer et nous avons passé de bons moments pendant les séances de pause."* Au final, le pari a fonctionné au-delà des espérances du professeur. Prochaine étape: faire sortir les affiches des murs du lycée pour les exposer à la mairie et à l'espace culturel. Sans oublier la participation à un concours organisé par le ministère de l'Écologie, qui s'intéresse à la question du "vivre ensemble durablement". Résultats en mai. ■

PHILIPPE NOISETTE

Par le biais de la photo, les lycéens et riverains du lycée ont renoué le lien.

Montreuil-Juigné

INTERVIEW

PHILIPPE NOISETTE

Alain Boussemart,

Union montreuillaise d'associations culturelles (Umac)

Comment s'organise le festival départemental de sketches de Montreuil-Juigné ?

Pour la treizième édition du festival, nous avons à nouveau cherché à réunir un panel d'humoristes en herbe venus de tout le département. En solo, en duo ou en groupe, seize sketches sont présélectionnés par l'Umac. Ils passent devant un premier jury le 15 mars à la salle Jacques-Brel. À l'issue de cette soirée, dix sketches, dont deux troupes d'enfants, sont retenus pour le spectacle final qui a lieu en avril.

Pourquoi avoir lancé cet événement ?

Ce festival est l'événement phare de l'Umac, qui regroupe trois associations culturelles ayant chacune leurs activités à l'année. Nous offrons une scène aux individuels et aux troupes amateurs qui n'ont pas souvent l'occasion de se produire hors de leur quartier ou village, dans un vrai spectacle.

Comment se déroule la finale ?

Les sketches, qui s'enchaîneront, doivent durer moins de douze minutes et peuvent être des extraits de pièces, des textes connus ou créés pour l'occasion. Le spectacle, dont l'invité d'honneur est Patrick Cosnet, le fondateur de la compagnie de Pouancé, se terminera par la remise de quatre prix par le jury. ■

Dimanche 3 avril à 15 h, salle Jacques-Brel.

Soucelles

Nature et patrimoine au bord du Loir

Avec un tiers de la surface de la commune couverte par la forêt, Soucelles est l'un des poumons verts du territoire. *"D'ailleurs les projets du mandat ont tous pour point commun le bien vivre et la mise en valeur de nos atouts"*, souligne le maire, Daniel Clément. À commencer par la création de cheminements doux, entre Soucelles et Villevêque, mais aussi entre le bourg, où sont situées les deux écoles, et le quartier du domaine de l'Hermitage habité par près de 500 Soucellois. La mise en valeur du patrimoine touristique et naturel de Soucelles passe également par la création d'un sentier découverte nature et d'un parcours sportif dans la forêt, dont l'inauguration est prévue le 5 juin. Dans le même esprit, l'espace naturel du Loir va être valorisé grâce à de nouveaux aménagements. *"Nous allons soigner l'accueil des familles, des pêcheurs, des personnes handicapées avec des installations spécifiques, face à la baignade de Villevêque"*, détaille le maire. Objectifs : permettre à chacun de profiter de ce cadre naturel exceptionnel et le faire davantage connaître des habitants du territoire.

PHILIPPE NOISETTE

Les bords du Loir.

La fontaine guérisseuse

Soucelles compte également de nombreuses richesses et curiosités patrimoniales qui, à elles seules, méritent la visite. Certaines sont situées sur des propriétés privées, comme le menhir Le Doigt de César. D'autres, comme la chapelle Saint-Julien, dans le bourg de la Roche-Foulques, le dolmen de la Pierre-Césée, classé monument historique, ou encore le château de Soucelles appartiennent à la commune et peuvent donc se découvrir aisément. "*Nous ouvrons les portes de la chapelle chaque année à l'occasion des Journées du patrimoine ainsi que les trois semaines précédentes,* explique Caroline Corvaisier, adjointe à la Communication. *C'est l'occasion de découvrir les statues en bois polychrome qu'elle abrite, restaurées par la commune."* Autres curiosités : le pigeonnier octogonal construit en 1776, une rareté dans la région, ou encore la fontaine Saint-Armel, située derrière le lavoir, réputée au 19e siècle pour soigner les yeux et la goutte… Autant de richesses à découvrir en suivant les itinéraires de randonnée disponibles sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie. ■

PHILIPPE NOISETTE

La chapelle Saint-Julien et ses statues polychromes.

REPÈRES

POPULATION : 2600 habitants
SITUATION : 15 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR : la chapelle Saint-Julien, le dolmen de la Pierre-Cesée, la fontaine Saint-Armel…
SITE INTERNET : www.soucelles.fr

PHILIPPE NOISETTE

Le maire, Daniel Clément.

UNE GUINGUETTE AU BORD DU LOIR

Directement situé dans le lit du Loir, le restaurant a été aménagé dans un ancien moulin à eau de Soucelles. La guinguette du Moulin-de-la-Boire dispose d'une terrasse en ponton sur l'eau et propose une ambiance chaleureuse en musique tout l'été, avec spécialités de poissons et anguilles de Loire. www.guinguettedumoulin.fr

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda
et sur l'appli Angers l'agenda

© comquest Crédits photos : ©AFP - ©FFF - Istockphoto © VivoVale, Joselgnacio5ofo

LES ESPOIRS DU FOOT DÉFIENT L'ÉCOSSE À JEAN-BOUIN

Ils ont moins de 21 ans et sont les futurs cracks – certains sont à la porte des Bleus – de l'équipe de France de football. Angers les accueille au stade Jean-Bouin le jeudi 24 mars pour une rencontre officielle comptant pour les éliminatoires du prochain Euro U21 de l'UEFA. L'adversaire du soir : l'Écosse, que les Bleuets avaient battu au match aller (2-1) à Aberdeen. Les jeunes Français sont deuxièmes de leur poule avec trois victoires, un nul et une défaite contre l'Islande qui trône en tête du classement. Le match d'Angers pourrait permettre aux Rabiot (PSG), Tolisso (Lyon), Amavi (Aston Villa) et autres Mendy et Nkoudou (OM) de se rapprocher d'une qualification pour le Championnat d'Europe qui se tiendra du 16 au 30 juin 2017 en Pologne. Pour mémoire, c'est le grand retour des Espoirs en terres angevines depuis novembre 2011, où ils avaient dominé la Slovaquie (2-0).

Coup d'envoi jeudi 24 mars, 21 h, stade Jean-Bouin à Angers.

TERRA BOTANICA.fr

Les jardins extraordinaires - ANGERS

TERRA BOTANICA
L'AVENTURE COMMENCE ICI

10€*

au lieu de ~~19€~~

OFFRE HABITANT MAINE-ET-LOIRE

Valable du 2 avril au 2 mai 2016

SPECIAL ANJOU

Les Printemps de Terra

ENTRÉE GRATUITE**

Marché aux plantes, vide-jardin, conseils, mise en avant de **l'Orchidée**...

Les 27 et 28 mars 2016

+ D'INFOS sur www.terrrabotanica.fr

INSCRIPTION sur printemps.terra@terrabotanica.fr

Tél : 02 41 25 48 90

** Tarif valable pour toute personne résidant dans le Maine-et-Loire et sur présentation d'un justificatif au guichet du parc.*